



Septèmes-les-Vallons, le 12 octobre 2024

L'Adjointe déléguée à la Culture

Dossier suivi par Valérie Kozlowski
Médiatrice culturelle
Direction de la Médiathèque et de l'Action culturelle
Tél : 04.91.96.31.83
valeriekozlowski@ville-septemes.fr
Réf : AM/SL/PB/MAB/VK *AK* /AC

Objet : Concours « Le portrait dans tous ses états ! »
Pièces-jointes : Règlement et fiche d'inscription

Madame, Monsieur, Cher(e) Artiste,

Pour cette nouvelle édition 2025 du concours d'arts plastiques du Jardin des Arts de la Médiathèque, nous avons eu envie de vous faire travailler sur le portrait.

Qu'est-ce qu'un portrait ? La définition du portrait est une « représentation d'après un modèle réel d'un être par un artiste qui s'attache à en reproduire et à en interpréter les traits et expressions caractéristiques ».

D'après Plin L'Ancien, le premier portrait de l'histoire de l'art, aurait été réalisé par la jeune corinthienne Callirrhoé, fille du potier Dibutade qui, triste de voir son bien-aimé partir à la guerre, décide d'en garder le souvenir en reproduisant le contour de son ombre portée sur le mur. Rien ne vous oblige à faire un portrait hyperréaliste, très ressemblant. En Egypte, les portraits ne correspondaient pas à la réalité du modèle, loin s'en faut puisqu'il s'agissait de représenter un concept, une idée, un statut social et parfois même un métier. Les représentations grecques et romaines respectaient la norme d'un canon imposé. A la fin du Moyen-âge, les primitifs flamands développent la technique de la peinture à l'huile qui leur permet d'arriver à un haut niveau de détails parce qu'en séchant lentement, elle permet des retouches. A la Renaissance, l'homme devient le modèle du monde, c'est l'âge d'or du portrait. Au XVII et XVIIIème siècle, le pouvoir est mis en scène dans les portraits d'apparat. En parallèle, se développent dans les boudoirs, les portraits intimes. Le XIXième siècle, celui de la Révolution française, voit exploser le portrait bourgeois avec un temps de pose long dans les ateliers. La photographie révolutionne la perception de soi et du portrait. Au XXè siècle, le portrait devient un prétexte à exprimer la vision personnelle de l'artiste qui décompose et recompose la figure humaine, Cézanne réduit les figures à des volumes simples, Picasso, à des formes anguleuses, et Matisse, à des couleurs. Sous l'impulsion de Warhol, les portraits deviennent icônes. Et vous, quel portrait ferez-vous ?

Serez-vous fidèle à la morphologie de votre modèle ? Ou chercherez-vous à en transcender l'apparence pour l'idéaliser ou traduire son caractère et sa psychologie ? Ou encore traduire vos impressions ? Serez-vous expressifs ? A vous de choisir, soyez inventifs !

Que vous soyez peintre, sculpteur, céramiste, plasticien, ce concours fait appel à votre talent ! Portrait en buste, à mi-corps, en pied, au fusain, au pastel, à l'aquarelle, à la gouache, à l'huile, à la plume, au crayon, toutes les techniques sont autorisées ! Soyez créatifs !

Les œuvres ainsi réalisées seront exposées dans le Jardin des Arts de la Médiathèque, du **vendredi 7 au vendredi 28 mars 2025**. Le vernissage est fixé vendredi 7 mars à 18h30. Le finissage et la remise des prix auront lieu le vendredi 28 mars à 18h30. Nous vous laissons le temps de la réflexion jusqu'au mardi 31 décembre 2024, date limite d'inscription.

Nous souhaitons que ces initiatives vous procurent plaisir et joie créative. Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Cher(e) Artiste, mes sincères salutations.

Sylvie LAURENT

JARDIN DES ARTS de la MEDIATHEQUE
CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES
« Le portrait dans tous ses états ! »

REGLEMENT

Article 1

Ce concours proposé par la Ville de Septèmes-les-Vallons est ouvert à tous les artistes professionnels ou amateurs à partir de 18 ans. L'inscription à ce concours est gratuite et entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 2

Le thème de ce concours devra être scrupuleusement respecté. Toutes les techniques (peinture, gravure, collage, dessin, sculpture, céramique etc...) sont autorisées. Les photographies et l'Intelligence artificielle sont exclues de ce concours. L'œuvre doit être une œuvre originale.

Article 3

Une seule œuvre sera admise par participant. Elle devra, impérativement, être munie d'un système d'accrochage et ne devra pas dépasser le format de 60 X 60 cm (pour une œuvre en 2 D). Concernant la sculpture, seul son diamètre est limité (40 cm) et non sa hauteur mais elle devra être stable. Les œuvres dépassant ce format seront refusées.

Article 4

L'œuvre devra comporter au dos ses dimensions, la ou les techniques employées, son titre éventuel, le nom et le prénom de l'artiste.

Article 5

Les œuvres devront impérativement être déposées le vendredi 28 février, entre 11 heures et 18h30, au : Jardin des Arts de la Médiathèque, **205 avenue du 8 mai 1945 – 13240 Septèmes-les-Vallons**
En cas d'impossibilité, contacter Valérie Kozlowski pour convenir d'un autre rendez-vous :
valeriekozowski@ville-septemes.fr ou 04 91 96 31 83.

Article 6

Les œuvres ne pourront en aucun cas être récupérées avant la fin de l'exposition qui se déroulera du **vendredi 7 au vendredi 28 mars 2025**. Le vernissage est d'ores et déjà fixé au vendredi 7 mars à 18h30. La remise des prix aura lieu le vendredi 28 mars à 18h30.

Article 7

La ville décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations éventuels des œuvres exposées au Jardin des Arts de la Médiathèque. L'exposant prendra toutes les dispositions nécessaires auprès d'une assurance s'il souhaite être couvert pour ces risques. L'exposant renonce à tout recours contre le dépositaire en cas de vols ou de dégradations.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au Jardin des Arts de la Médiathèque, 205 avenue du 8 mai 1945, 13240 Septèmes-les-Vallons – avant le **mardi 31 décembre 2024** ou par mail : **valeriekozowski@ville-septemes.fr**

Je souhaite participer à l'exposition-concours « *Le portrait dans tous ses états !* »
Mon inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tel :

E-mail :

Signature :